

COMMUNE DE BLESSAC

Compte rendu du conseil municipal du vendredi 15 avril 2018

Etaient présents : Mmes ARTETA, FINK TEHERY, PENAUD, PEREZ, RIOUBLANC, ainsi que, MM. CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET, SERRE

Absents : LABOURIER, VADIC, BERNARD (procurations données à Serge, Jean-Baptiste et Corine) CHEZEAUD

Secrétaire de séance : Mme PENAUD

1- Taux d'imposition 2018

Le Maire et le conseil municipale propose de ne pas augmenter les taxes communales

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

2 – Redevance assainissement 2018

0,70 ne changera pas

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

3 – Tarifs repas cantine

2,45€ identique

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

4 – Budget primitif commune 2018

Le conseil municipal a décidé pour l'année 2018 un budget de rigueur.

Les travaux seront donc réalisés au minimum.

Voir budget joint au compte rendu

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

5 – Contrat défibrillateur

Le conseil municipal propose pour l'année 2018 de trouver une autre personne qui fasse la maintenance

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

6 – Convention avec la com com pour la piscine

Le conseil municipal propose pour l'année 2018 de prendre en charge le prix de l'entrée 1,

50€ par enfant et par séance pour les 9 séances de 45 mn ($26*9*1,50€ = 350€$)

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

7 – Avenant auto-contrôle cantine scolaire

Le conseil municipal propose pour l'année 2018 de signer une convention avec le laboratoire d'Ajain

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

8 – Adhésion com com au syndicat mixte DORSAL

Le conseil municipal propose de faire une convention pour adhérer à DORSAL (fibre optique) à titre gracieux.

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

9 – Adhésion au Centre Départemental pour les ADS

Le conseil municipal propose d'adhérer à une convention avec le Centre Départemental pour l'instruction des ADS à partir du 01 janvier 2019.

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

5 - Questions diverses

L'entreprise Darthou SAV (entreprise implantée à Guéret), suite à une panne récente de la chaudière, propose un contrat de maintenance à raison de 2 visites par an au prix de 1200€ HT.

Vote à l'unanimité : 14 pour dont 3 procurations

Argent de poche : à priori reconduit (voir au cours du prochain conseil municipal)

Chemins à remettre en état : la commune va essayer de remettre un camion voir deux de tout-venant au niveau du stade et le chemin qui va aux Barbaries.